

RCS : BOURGES

Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00048

Numéro SIREN : 342 027 737

Nom ou dénomination : JOLIVET DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2019 sous le numéro de dépôt 4650

copie certifiée conforme

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL JOLIVET DIFFUSION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [12]	
Adresse de l'entreprise Les Franches 18300 SANCERRE		Durée de l'exercice précédent* [12]	
Numéro SIRET* 3 4 2 0 2 7 7 3 7 0 0 0 2 8		Néant <input type="checkbox"/> * Exercice N clos le, 31/10/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (1)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	151 567 AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	8 145 AU 3 108 5 037
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		AV	AW
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV 1 138 589 1 138 589
	Créances rattachées à des participations	BB	BC 14 649 14 649
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI 4 000 4 000
		BJ	BK 3 108 1 313 843
TOTAL (II)			
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU 181 328 181 328
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY 275 010 702 274 308
	Autres créances (3)	BZ	CA 31 501 31 501
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI 5 265 5 265
		CJ	CK 493 105 702 492 403
	Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CN	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CO	IA 1 810 057 3 810 1 806 246
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		CP	(3) Part à plus d'un an CR
Stocks :			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Capid Group

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Fonction obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL JOLIVET DIFFUSION		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 615 000)	DA 615 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 11 125
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 7 850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 1 800
	Report à nouveau	DH 396
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 51 448
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 687 619
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
	TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ 80 000
	TOTAL (III)	DR 80 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 43 504
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 9 839
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 209 908
	Dettes fiscales et sociales	DY 252 307
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 523 067
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 1 038 626
	Ecart de conversion passif*	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 806 246
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
(2) Dont	{ Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	IC ID IE
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 038 626
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 43 504

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	351 418	FB	11 523	FC	362 941	
	Production vendue	FD		FE		FF		
	biens *					FI	695 822	
	services *	FG	695 822	FH		FL	1 058 764	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 047 241	FK	11 523	FM		
	Production stockée*					FN		
	Production immobilisée*					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	3 452	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FQ	34	
	Autres produits (1) (11)					FR	1 062 251	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FS	352 107	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FT	(34 771)	
	Variation de stock (marchandises)*					FU		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FV		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FW	281 184	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FX	14 492	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FY	188 370	
	Salaires et traitements*					FZ	66 755	
	Charges sociales (10)					GA	1 377	
	DONATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
PRODUITS FINANCIERS	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	36 526	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	906 041	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	156 209	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
		Produits financiers de participations (5)				GJ	14 649	
		Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
		Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
		Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
CHARGES FINANCIERES		Differences positives de change				GN		
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
			Total des produits financiers (V)				GP	14 649
		Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
		Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 065	
		Differences négatives de change				GS		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GU	1 065	
						GV	13 583	
						GW	169 792	

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



Charges et produits antérieurs

EURL JOLIVET DIFFUSION

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMpte de résultat de l'exercice (suite)

DGFIP N° 2053 2018

**Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Charges et produits exceptionnels

EURL JOLIVET DIFFUSION

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	11 128
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	11 128
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Degrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Comptes annuels // 2018

Période du 01/11/2017 au 31/10/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL JOLIVET DIFFUSION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2018, dont le total est de 1 806 247 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 51 449 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2017 au 31/10/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 081 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 2 996 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio n	Diminutio n	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	151 568			151 568
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	151 568			151 568
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		6 415		6 415
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 731			1 731
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 731	6 415		8 146
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 138 590	14 649		1 153 239
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 000			4 000
Immobilisations financières	1 142 590	14 649		1 157 239
ACTIF IMMOBILISE	1 295 889	21 064		1 316 952



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		1 377		1 377
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 731			1 731
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 731	1 377		3 108
ACTIF IMMOBILISE	1 731	1 377		3 108



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 330 426 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	14 649		14 649
Prêts			
Autres	4 000		4 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	275 010	275 010	
Autres	31 501	31 501	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 265	5 265	
Total	330 426	311 777	18 649
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	170 975
Divers - produits à recevoir	2 996
Total	173 971



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 614 999,69 euros décomposé en 38 437 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	20 000	60 000			80 000
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	20 000	60 000			80 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		60 000			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 038 627 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	43 505		43 505	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	209 908		209 908	
Dettes fiscales et sociales	252 307		252 307	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	532 906		532 906	
Produits constatés d'avance				
Total	1 038 627		1 038 627	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	9 839			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 9 839 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	92 917
Dettes provis. pr congés à payer	16 634
Charges sociales - charges à payer	32 970
CHARGES SOCIALES SUR CONGES	6 619
TAXE D APPRENTISSAGE	1 134
FORMATION CONTINUE	1 071
ETAT - CAP TAXE VEHICULES SOCIETES	9 621
ETAT - CHARGES A PAYER	10 468
Clients - RRR à accorder	7 720
CLTS FRES AVOIR	4 001
Total	183 155

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 265		
Total	5 265		



Faits caractéristiques

JOLIVET DIFFUSION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 615 000 Euros
Siège social : LES FRANCHES
18300 SANCERRE

R.C.S. : 342 027 737 R.C.S. BOURGES
SIRET : 342 027 737 000 28

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2018)

* Réserve légale (<i>soit 5% du bénéfice réalisé</i>) :	2 572,43 Euros
* Autres réserves :	48 876,14 Euros

	51 448,57 Euros

L'Associé unique rappelle qu'au cours de l'exercice écoulé, il a été décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevée sur le compte « autres réserves » à hauteur de 140 000 Euros. Le dividende a été éligible à concurrence de 140 000 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR PART	REVENU PAR PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 2° à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
31/12/2015	NEANT	-	-
31/12/2016	NEANT	-	-
31/12/2017	3,12 €	3,12€ <i>(soit un montant global de 120 000 €)</i>	

II - DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 AVRIL 2019

DECISION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

* Réserve légale (<i>soit 5% du bénéfice réalisé</i>) : . 2 572,43 Euros	
* Autres réserves :	48 876,14 Euros

	51 448,57 Euros

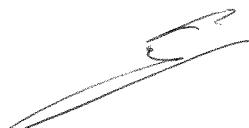
L'Associé unique rappelle qu'au cours de l'exercice écoulé, il a été décidé de procéder à une distribution de dividendes prélevée sur le compte « autres réserves » à hauteur de 140 000 Euros. Le dividende a été éligible à concurrence de 140 000 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR PART	REVENU PAR PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 2° à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
31/12/2015	NEANT	-	-
31/12/2016	NEANT	-	-
31/12/2017	3,12 €	3,12€ <i>(soit un montant global de 120 000 €)</i>	

Cette décision a été adoptée par l'Associé unique.

**Certifié conforme
LA GERANCE**





JOLIVET DIFFUSION

EURL au capital de 615 000 €

Les Franches
Route de Chavignol
18300 SANCERRE

RCS : 342 027 737

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/10/2018

Informatique, Formation, Gestion de patrimoine, Expertise-Comptable, Commissariat aux comptes, Juridique, Social, Fiscal.

secac@generation-conseil.fr
9 rue Georges Berger
75017 Paris

SECAC

04 26 78 22 30
04 67 42 44 03

N° TVA intracommunautaire : FR89378277263
SAS au capital de : 12000 €
Code NAF : 6920Z
Siret : 37827726300026 - RCS. : 378277263



EURL JOLIVET DIFFUSION

Les Franches
Route de Chavignol

18300 SANCERRE

A l'Associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EURL JOLIVET DIFFUSION relatifs à l'exercice clos le 31/10/2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Total Bilan :	1 806 247 €
- Résultat : Bénéfice de	51 449 €
- Chiffre d'Affaires :	1 058 764 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Informatique, Formation, Gestion de patrimoine, Expertise-Comptable, Commissariat aux comptes, Juridique, Social, Fiscal.

secac@generation-conseil.fr
9 rue Georges Berger
75017 Paris

SECAC

04 26 78 22 30
04 67 42 44 03

N° TVA intracommunautaire : FR89378277263
SAS au capital de : 12000 €
Code NAF : 6920Z
Siret : 37827726300026 - RCS : 378277263

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/11/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Informatique, Formation, Gestion de patrimoine, Expertise-Comptable, Commissariat aux comptes, Juridique, Social, Fiscal.

secac@génération-conseil.fr
9 rue Georges Berger
75017 Paris

SECAC

04 26 78 22 30
04 67 42 44 03

N° TVA intracommunautaire : FR89378277263
SAS au capital de : 12000 €
Code NAF : 6920Z
Siret : 37827726300026 - RCS. : 378277263

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion;
- la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

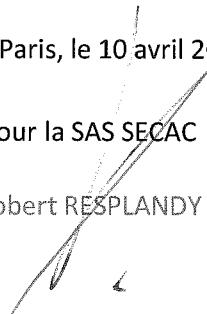
Fait à Paris, le 10 avril 2019

S.A.S SECAC

Société de Commissariat aux comptes
 Au capital de 12 000 euros
 Siège social : 9 rue Georges Berger - 75017 PARIS
 Tél. : 0811 040 140 - Fax : 04 67 42 44 03
 RCS PARIS 378 277 263 - APE 741C

Pour la SAS SECAC

Robert RESPLANDY



Informatique, Formation, Gestion de patrimoine, Expertise-Comptable, Commissariat aux comptes, Juridique, Social, Fiscal.

secac@génération-conseil.fr
 9 rue Georges Berger
 75017 Paris

SECAC

04 26 78 22 30
 04 67 42 44 03

N° TVA intracommunautaire : FR89378277263
 SAS au capital de : 12000 €
 Code NAF : 6920Z
 Siret : 37827726300026 - RCS. : 378277263

Bilan abrégé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/10/18	Net au 31/10/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	151 567,68		151 567,68	151 567,68
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	8 145,83	3 108,40	5 037,43	
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 153 238,84		1 153 238,84	1 138 589,84
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 000,00		4 000,00	4 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 316 952,35	3 108,40	1 313 843,95	1 294 157,52
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	181 328,35		181 328,35	146 556,39
Créances				
Clients et comptes rattachés	275 010,32	702,00	274 308,32	170 465,28
Fournisseurs débiteurs				66 150,56
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	28 505,14		28 505,14	4 814,76
Autres créances	2 996,00		2 996,00	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				736,94
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	5 265,19		5 265,19	711,79
TOTAL ACTIF CIRCULANT	493 105,00	702,00	492 403,00	389 435,72
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 810 057,35	3 810,40	1 806 246,95	1 683 593,24

Bilan abrégé

	Net au 31/10/18	Net au 31/10/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	615 000,00	615 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 125,00	11 125,00
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	7 850,20	6 226,38
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 800,00	1 800,00
Report à nouveau	396,21	89 543,58
Résultat de l'exercice	51 448,57	32 476,45
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	687 619,98	756 171,41
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	80 000,00	20 000,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	80 000,00	20 000,00
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	43 504,94	54 809,11
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	43 504,94	54 809,11
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	9 839,43	479,03
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	209 908,30	132 546,99
<i>Personnel</i>	16 634,10	23 249,17
<i>Organismes sociaux</i>	52 776,34	50 646,85
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	23 260,00	1 586,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	137 341,94	136 936,22
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	22 294,91	65 410,92
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	252 307,29	277 829,16
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	523 067,01	441 757,54
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	1 038 626,97	907 421,83
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 806 246,95	1 683 593,24

Compte de Résultat abrégé

	du 01/11/17 au 31/10/18 12 mois	du 01/11/16 au 31/10/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	362 941,99	207 132,39	155 809,60	75,22
Production vendue	695 822,79	572 432,74	123 390,05	21,56
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	3 486,25	4 020,83	-534,58	-13,30
Total	1 062 251,03	783 585,96	278 665,07	35,56
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	352 107,18	199 976,08	152 131,10	76,07
Variation de stock (m/ses)	-34 771,96	532,76	-35 304,72	NS
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	281 184,03	212 044,64	69 139,39	32,61
Total	598 519,25	412 553,48	185 965,77	45,08
MARGE SUR M/SES & MAT	463 731,78	371 032,48	92 699,30	24,98
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	14 492,70	12 899,12	1 593,58	12,35
Salaires et Traitements	188 370,28	182 182,60	6 187,68	3,40
Charges sociales	66 755,96	106 379,53	-39 623,57	-37,25
Amortissements et provisions	1 377,40	985,03	392,37	39,83
Autres charges	36 526,16	37 199,60	-673,44	-1,81
Total	307 522,50	339 645,88	-32 123,38	-9,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	156 209,28	31 386,60	124 822,68	397,69
Produits financiers	14 649,00		14 649,00	
Charges financières	1 065,71	17 215,63	-16 149,92	-93,81
Résultat financier	13 583,29	-17 215,63	30 798,92	-178,90
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	169 792,57	14 170,97	155 621,60	NS
Produits exceptionnels		46 000,00	-46 000,00	-100,00
Charges exceptionnelles	11 128,00	4 857,52	6 270,48	129,09
Résultat exceptionnel	-11 128,00	41 142,48	-52 270,48	-127,05
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	107 216,00	22 837,00	84 379,00	369,48
RESULTAT DE L'EXERCICE	51 448,57	32 476,45	18 972,12	58,42

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL JOLIVET DIFFUSION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2018, dont le total est de 1 806 247 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 51 449 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2017 au 31/10/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 081 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 2 996 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio n	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	151 568			151 568
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	151 568			151 568
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	6 415			6 415
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 731			1 731
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 731	6 415		8 146
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 138 590	14 649		1 153 239
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 000			4 000
Immobilisations financières	1 142 590	14 649		1 157 239
ACTIF IMMOBILISE	1 295 889	21 064		1 316 952

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		1 377		1 377
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 731			1 731
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 731	1 377		3 108
ACTIF IMMOBILISE	1 731	1 377		3 108

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 330 426 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	14 649		14 649
Prêts			
Autres	4 000		4 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	275 010	275 010	
Autres	31 501	31 501	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 265	5 265	
Total	330 426	311 777	18 649

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	170 975
Divers - produits à recevoir	2 996
Total	173 971

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 614 999,69 euros décomposé en 38 437 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	20 000		60 000		80 000
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	20 000		60 000		80 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			60 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 038 627 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	43 505		43 505	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	209 908		209 908	
Dettes fiscales et sociales	252 307		252 307	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	532 906		532 906	
Produits constatés d'avance				
Total	1 038 627		1 038 627	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 9 839

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 9 839 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	92 917
Dettes provis. pr congés à payer	16 634
Charges sociales - charges à payer	32 970
CHARGES SOCIALES SUR CONGES	6 619
TAXE D APPRENTISSAGE	1 134
FORMATION CONTINUE	1 071
ETAT - CAP TAXE VEHICULES SOCIETES	9 621
ETAT - CHARGES A PAYER	10 468
Clients - RRR à accorder	7 720
CLTS FRES AVOIR	4 001
Total	183 155

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 265		
Total	5 265		

Faits caractéristiques

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	57 116
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	57 116

Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées
- Engagements assortis de suretés réelles

La SARL JD est caution de deux prêts bancaire auprès de la Société Générale ainsi que d'un prêt auprès de la Banque Populaire souscrit par la SAS Pascal JOLIVET

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 57 116 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.